



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

**Conseil d'administration**  
Deuxième session ordinaire  
Rome, 18-21 novembre 2019

---

|                        |  |
|------------------------|--|
| Distribution: générale | Point 8 de l'ordre du jour                                   |
| Date: 4 novembre 2019  | WFP/EB.2/2019/8-A  |
| Original: anglais      | Questions d'organisation et de procédure<br>Pour approbation |

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

---

## **Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2020–2021**

1. Depuis 2005, le programme de travail pour l'exercice biennal est soumis au Conseil à sa première session ordinaire et à sa session annuelle pour information et à sa deuxième session ordinaire pour approbation. Le présent document est donc soumis au Conseil pour approbation.
2. Le programme de travail est un document qui évolue et qui est périodiquement mis à jour à partir des informations fournies par le Secrétariat et les membres du Conseil; il est aussi examiné régulièrement par le Bureau.

### **Projet de décision\***

Le Conseil approuve le document intitulé "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2020–2021" (WFP/EB.2/2019/8-A) tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

---

#### **Coordonnateurs responsables:**

Mme H. Spanos  
Secrétaire du Conseil d'administration  
Division du Secrétariat du Conseil d'administration  
tél.: 066513-2603

M. A. Crespel  
Chef  
Sous-Division de la traduction et de la documentation  
tél.: 066513-2075

**RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
POUR L'EXERCICE BIENNAL 2020-2021**

| <b>EB.1/2020 (24-28 février)</b>   | <b>EB.A/2020 (29 juin-3 juillet)</b>  | <b>EB.2/2020 (16-20 novembre)</b>   |
|--|---|---|
| <b>INTRODUCTION</b>  | <b>INTRODUCTION</b>   | <b>INTRODUCTION</b>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <i>Adoption de l'ordre du jour (A)</i></li> <li>➤ <i>Élection du Bureau et désignation du Rapporteur</i></li> <li>➤ <i>Déclaration liminaire du Directeur exécutif</i></li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <i>Adoption de l'ordre du jour (A)</i></li> <li>➤ <i>Désignation du Rapporteur</i></li> <li>➤ <i>Déclaration liminaire du Directeur exécutif</i></li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <i>Adoption de l'ordre du jour (A)</i></li> <li>➤ <i>Désignation du Rapporteur</i></li> <li>➤ <i>Déclaration liminaire du Directeur exécutif</i></li> </ul>  |
| <b>RAPPORTS ANNUELS</b>  | <b>RAPPORTS ANNUELS</b>   | <b>RAPPORTS ANNUELS</b>   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport annuel sur les résultats de 2019 (A)</li> <li>➤ Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2019 (E)</li> <li>➤ Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2019 et note de la direction (E)</li> </ul>  |   |
| <b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b>   | <b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b>  | <b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Feuille de route intégrée: point sur les modalités de gouvernance (A)</li> <li>➤ Point sur la politique en matière de protection humanitaire (E)</li> <li>➤ Répercussions pour le PAM des orientations relatives au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et à l'analyse commune de pays (E)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Politique en matière de renforcement des capacités des pays (A)</li> <li>➤ Politique sur le rôle du PAM en milieu urbain (A)</li> <li>➤ Examen à mi-parcours du Plan stratégique du PAM pour 2017-2021 (E)</li> <li>➤ Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (E)</li> <li>➤ Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida (I)</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Politique révisée en matière de protection humanitaire (A)</li> <li>➤ Stratégie en matière de résilience (A) (<i>à confirmer</i>)</li> <li>➤ Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (I)</li> <li>➤ Recueil des politiques du PAM relatives au Plan stratégique (I)</li> </ul> |
| <b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b>  | <b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b>   | <b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b>   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Comptes annuels vérifiés de 2019 (A)</li> <li>➤ Rapport annuel du Comité d'audit (E)</li> <li>➤ Rapport annuel de l'Inspecteur général (E) et Note du Directeur exécutif (E)</li> <li>➤ Rapports de l'Auditeur externe sur les questions de gestion (E) et réponses de la direction du PAM aux recommandations (E)</li> <li>➤ Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe (E)</li> <li>➤ Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1<sup>er</sup> janvier-31 décembre 2019) (E)</li> <li>➤ Rapport du Directeur exécutif sur les contributions en produits ou en services et les réductions ou dérogations (article XIII.4 (h) du Règlement général) (I)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Plan de gestion du PAM pour 2021-2023 (A)</li> <li>➤ Procédure de sélection et de nomination de l'Auditeur externe du PAM pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2028 (A)</li> <li>➤ Plan de travail de l'Auditeur externe (I)</li> </ul>  |

| EB.1/2020 (24-28 février)   | EB.A/2020 (29 juin-3 juillet)  | EB.2/2020 (16-20 novembre)  |
|---|--|---|
| <p><b>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation de la capacité du PAM à intervenir face aux situations d'urgence et réponse de la direction</li> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation de la stratégie du PAM en matière de personnel (2014) et réponse de la direction (E)</li> </ul> | <p><b>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport annuel sur l'évaluation en 2019 et réponse de la direction</li> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation de la politique en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020) et réponse de la direction</li> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation du financement des activités du PAM et réponse de la direction</li> <li>➤ Synthèse des éléments factuels et des enseignements tirés des évaluations de politiques du PAM (2011-2019)</li> <li>➤ Point sur l'application des recommandations issues des évaluations</li> </ul> | <p><b>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Bangladesh et réponse de la direction</li> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Cameroun et réponse de la direction</li> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour la République démocratique du Congo et réponse de la direction</li> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Indonésie et réponse de la direction</li> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Timor-Leste et réponse de la direction</li> </ul>  |
| <p><b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b></p> <p><i>Plans stratégiques de pays provisoires (A)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Togo (à confirmer)</li> </ul>   | <p><b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b></p> <p><i>Plans stratégiques de pays (A)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Éthiopie</li> </ul>  | <p><b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b></p> <p><i>Plans stratégiques de pays (A)<sup>1</sup></i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bangladesh</li> <li>➤ Burundi</li> <li>➤ Cameroun</li> <li>➤ République centrafricaine*</li> <li>➤ Colombie</li> <li>➤ Cuba</li> <li>➤ République démocratique du Congo</li> <li>➤ Indonésie</li> <li>➤ Liban*</li> <li>➤ Timor-Leste</li> </ul> <p><i>Plans stratégiques de pays provisoires (A)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Iran (République islamique d')*</li> <li>➤ Libye*</li> <li>➤ Soudan du Sud*</li> <li>➤ République arabe syrienne*</li> <li>➤ Yémen*</li> </ul> <p><i>* La possibilité de prolonger d'un an le PSP ou PSPP en vigueur est à l'étude</i></p> |
| <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i></p>  | <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i></p>   | <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i></p>  |
| <p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2020-2021 (I)</li> </ul>   | <p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2020-2021 (I)</li> </ul>  | <p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2021-2022 (A)</li> </ul>   |

<sup>1</sup> Le calendrier de présentation de la nouvelle génération de plans stratégiques de pays et de plans stratégiques de pays provisoires à partir de la deuxième session ordinaire de 2020 est en train d'être revu; il sera régulièrement communiqué au Conseil par l'intermédiaire du Bureau.

| <b>EB.1/2020 (24-28 février)</b>  | <b>EB.A/2020 (29 juin-3 juillet)</b>   | <b>EB.2/2020 (16-20 novembre)</b>   |
|---|--|---|
| <p><b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E)</li> </ul>  | <p><b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nomination d'un membre du Comité d'audit (A)</li> <li>➤ Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil</li> <li>➤ Rapport sur les pertes globales pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 (I)</li> <li>➤ Point sur l'achat de produits alimentaires (I)</li> <li>➤ Rapport statistique sur la répartition du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) au 31 décembre 2019 (I)</li> <li>➤ Rapport sur la sécurité (I)</li> </ul> | <p><b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b></p>  |
| <p><b>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2019 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p>   | <p><b>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2020 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p>  | <p><b>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2020 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p>   |
| <p><b>QUESTIONS DIVERSES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Désignation de cinq membres du Conseil d'administration devant siéger au jury chargé de désigner un membre du Comité d'audit (A)</li> <li>➤ Mise à jour orale sur le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (I)</li> </ul> | <p><b>QUESTIONS DIVERSES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM (I)</li> <li>➤ Présentation orale sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)</li> <li>➤ Présentation orale sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)</li> <li>➤ Point sur le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (I)</li> </ul>                                     | <p><b>QUESTIONS DIVERSES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)</li> <li>➤ Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)</li> </ul> |

| <b>EB.1/2021 (22-26 février)</b>   | <b>EB.A/2021 (21-25 juin)</b>   | <b>EB.2/2021 (15-19 novembre)</b>   |
|--|---|---|
| <b>INTRODUCTION</b>  | <b>INTRODUCTION</b>   | <b>INTRODUCTION</b>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adoption de l'ordre du jour (A)</li> <li>➤ Élection du Bureau et désignation du Rapporteur</li> <li>➤ Déclaration liminaire du Directeur exécutif</li> </ul>                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adoption de l'ordre du jour (A)</li> <li>➤ Désignation du Rapporteur</li> <li>➤ Déclaration liminaire du Directeur exécutif</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adoption de l'ordre du jour (A)</li> <li>➤ Désignation du Rapporteur</li> <li>➤ Déclaration liminaire du Directeur exécutif</li> </ul>   |
| <b>RAPPORTS ANNUELS</b>  | <b>RAPPORTS ANNUELS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport annuel sur les résultats de 2020 (A)</li> <li>➤ Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2020 (E)</li> <li>➤ Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2020 et note de la direction (E)</li> </ul>  | <b>RAPPORTS ANNUELS</b>   |
| <b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Politique révisée en matière de problématique femmes-hommes (A)</li> <li>➤ Politique révisée de lutte contre la fraude et la corruption (A)</li> </ul> | <b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (E)</li> <li>➤ Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida (I)</li> </ul>  | <b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Plan stratégique du PAM pour 2022-2026 (A)</li> <li>➤ Politique révisée en matière d'alimentation scolaire (A)</li> <li>➤ Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (I)</li> <li>➤ Recueil des politiques du PAM relatives au Plan stratégique (I)</li> </ul> |
| <b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b>  | <b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Comptes annuels vérifiés de 2020 (A)</li> <li>➤ Rapport annuel du Comité d'audit (E)</li> <li>➤ Rapport annuel de l'Inspecteur général (E) et Note du Directeur exécutif (E)</li> <li>➤ Rapports de l'Auditeur externe sur les questions de gestion (E) et réponses de la direction du PAM aux recommandations (E)</li> <li>➤ Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe (E)</li> <li>➤ Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1<sup>er</sup> janvier-31 décembre 2020) (E)</li> <li>➤ Rapport du Directeur exécutif sur les contributions en produits ou en services et les réductions ou dérogations (article XIII.4 (h) du Règlement général) (I)</li> </ul> | <b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Plan de gestion du PAM pour 2022-2024 (A)</li> <li>➤ Nomination de l'Auditeur externe du PAM pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2028 (A)</li> <li>➤ Plan de travail de l'Auditeur externe (I)</li> </ul>                                     |

| <b>EB.1/2021 (22-26 février)</b>   | <b>EB.A/2021 (21-25 juin)</b>   | <b>EB.2/2021 (15-19 novembre)</b>   |
|--|---|---|
| <p><b>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation stratégique de la contribution de l'alimentation scolaire à la réalisation des objectifs de développement durable</li> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation de la politique en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire et réponse de la direction</li> </ul> | <p><b>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport annuel sur l'évaluation en 2020 et réponse de la direction</li> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la République-Unie de Tanzanie et réponse de la direction</li> <li>➤ Point sur l'application des recommandations issues des évaluations</li> </ul> | <p><b>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Chine et réponse de la direction</li> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Gambie et réponse de la direction</li> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Honduras et réponse de la direction</li> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour l'Iran (République islamique d') et réponse de la direction</li> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour la République populaire démocratique de Corée et réponse de la direction</li> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la République démocratique populaire lao et réponse de la direction</li> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Liban et réponse de la direction</li> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Maroc et réponse de la direction</li> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Mozambique et réponse de la direction</li> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour la République arabe syrienne et réponse de la direction</li> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Zimbabwe et réponse de la direction</li> </ul> |
| <p><b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b></p> <p><i>Plans stratégiques de pays (A)</i></p>   | <p><b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b></p> <p><i>Plans stratégiques de pays (A)</i></p>  | <p><b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b></p> <p><i>Plans stratégiques de pays (A)</i></p>  |
| <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i></p>   | <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i></p>  | <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i></p>  |
| <p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2021-2022 (I)</li> </ul>  | <p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2021-2022 (I)</li> </ul>   | <p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2022-2023 (A)</li> </ul>   |

| <b>EB.1/2021 (22-26 février)</b>   | <b>EB.A/2021 (21-25 juin)</b>   | <b>EB.2/2021 (15-19 novembre)</b>   |
|--|---|---|
| <p><b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E)</li> </ul>   | <p><b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nomination de trois membres du Comité d'audit (A)</li> <li>➤ Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil</li> <li>➤ Rapport sur les pertes globales pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 (I)</li> <li>➤ Point sur l'achat de produits alimentaires (I)</li> <li>➤ Rapport statistique sur la répartition du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) au 31 décembre 2020 (I)</li> <li>➤ Rapport sur la sécurité (I)</li> </ul> | <p><b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b></p>  |
| <p><b>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2020 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p>  | <p><b>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2021 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p>   | <p><b>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2021 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p>   |
| <p><b>QUESTIONS DIVERSES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Désignation de cinq membres du Conseil d'administration devant siéger au jury chargé de désigner trois membres du Comité d'audit (A)</li> <li>➤ Rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM (I)</li> <li>➤ Mise à jour orale sur le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (I)</li> </ul> | <p><b>QUESTIONS DIVERSES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Présentation orale sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)</li> <li>➤ Présentation orale sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)</li> <li>➤ Point sur le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (I)</li> </ul>   | <p><b>QUESTIONS DIVERSES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)</li> <li>➤ Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)</li> </ul> |

## PROGRAMME DE TRAVAIL ANNOTÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2020-2021

(présenté par sujet et par session)

### RAPPORTS ANNUELS

#### EB.A/2020 (29 juin-3 juillet)

- *Rapport annuel sur les résultats de 2019 (A)*

Aux termes de l'article VII.2 du Règlement général, "Le Directeur exécutif présente chaque année au Conseil, pour examen et approbation, un Rapport annuel et tout autre rapport que le Conseil lui aura donné pour instruction d'établir". La recommandation h) sur la gouvernance, approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000 (décision 2000/EB.3/1 – Suivi de la décision du Conseil d'administration 2000/EB.A/6 sur la gouvernance), prévoit par ailleurs qu'il devrait être élaboré un Rapport annuel sur les résultats sur la base du Plan de gestion précédemment approuvé.

Le Rapport annuel sur les résultats de 2019 aura pour objectif de présenter une analyse pertinente et fiable de l'action du PAM au regard des engagements pris pour l'année, tels que définis dans le Plan stratégique et dans le Plan de gestion.

- *Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2019 (E)*

Le Rapport annuel du Bureau de la déontologie sera soumis au Conseil pour examen. Le rapport décrira le travail mené par le Bureau de la déontologie entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2019 dans chaque domaine relevant de son mandat, et renseignera sur les activités entreprises.

- *Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2019 et note de la direction (E)*

Le Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation sera soumis au Conseil pour examen. Le rapport décrira le travail mené par le Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2019 dans chaque domaine relevant de son mandat, et renseignera sur les activités entreprises.

#### EB.A/2021 (21-25 juin)

- *Rapport annuel sur les résultats de 2020 (A)*

Aux termes de l'article VII.2 du Règlement général, "Le Directeur exécutif présente chaque année au Conseil, pour examen et approbation, un Rapport annuel et tout autre rapport que le Conseil lui aura donné pour instruction d'établir". La recommandation h) sur la gouvernance, approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000 (décision 2000/EB.3/1 – Suivi de la décision du Conseil d'administration 2000/EB.A/6 sur la gouvernance), prévoit par ailleurs qu'il devrait être élaboré un Rapport annuel sur les résultats sur la base du Plan de gestion précédemment approuvé.

Le Rapport annuel sur les résultats de 2020 aura pour objectif de présenter une analyse pertinente et fiable de l'action du PAM au regard des engagements pris pour l'année, tels que définis dans le Plan stratégique et dans le Plan de gestion.

- *Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2020 (E)*

Le Rapport annuel du Bureau de la déontologie sera soumis au Conseil pour examen. Le rapport décrira le travail mené par le Bureau de la déontologie entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020 dans chaque domaine relevant de son mandat, et renseignera sur les activités entreprises.

- *Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2020 et note de la direction (E)*

Le Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation sera soumis au Conseil pour examen. Le rapport décrira le travail mené par le Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020 dans chaque domaine relevant de son mandat, et renseignera sur les activités entreprises.

## QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

### EB.1/2020 (24-28 février)

- *Feuille de route intégrée: point sur les modalités de gouvernance (A)*

Dans le contexte de la mise en œuvre de la feuille de route intégrée, le Secrétariat présentera au Conseil un point sur les délégations de pouvoirs, pour approbation.

Pour ce document, le Conseil sera également saisi, pour information, des observations et recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et le Comité financier de la FAO.

- *Point sur la politique en matière de protection humanitaire (E)*

Suite à la recommandation issue de l'évaluation de la politique du PAM en matière de protection humanitaire pour 2012-2017, et avant d'en présenter une version révisée, le Secrétariat présentera un document faisant le point sur la politique en matière de protection humanitaire qui sera soumis au Conseil pour examen.

- *Répercussions pour le PAM des orientations relatives au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et à l'analyse commune de pays (E)*

Le Secrétariat présentera les orientations et les États membres seront invités à faire part de leurs vues sur les répercussions de celles-ci vis-à-vis du travail du PAM et de l'élaboration des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Ce point sera présenté au Conseil pour examen.

### EB.A/2020 (29 juin-3 juillet)

- *Politique en matière de renforcement des capacités des pays (A)*

Comme suite aux recommandations formulées à l'intention du Conseil dans le rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de développement des capacités, soumis à la première session ordinaire de 2017, le Secrétariat présentera, pour approbation, une politique en matière de renforcement des capacités des pays.

- *Politique sur le rôle du PAM en milieu urbain (A)*

Cette politique fera fond sur le document intitulé "L'insécurité alimentaire en milieu urbain: stratégies pour le PAM", approuvé par le Conseil en 2002, et exploitera les travaux de recherche récents, l'expérience du PAM dans les zones urbaines et les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable, qui a eu lieu en octobre 2016.

- *Examen à mi-parcours du Plan stratégique du PAM pour 2017-2021 (E)*

À sa deuxième session ordinaire de 2016, le Conseil a approuvé le Plan stratégique du PAM pour la période 2017-2021. Cet examen à mi-parcours permettra de faire un point sur l'état d'avancement de la réalisation des Objectifs stratégiques et d'attirer l'attention sur les modifications apportées depuis 2016 qu'il conviendra de prendre en compte dans le prochain Plan stratégique. Le document sera présenté au Conseil pour examen.

➤ *Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (E)*

Ce document offrira une vue d'ensemble du rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective pendant l'année écoulée, signalera les tendances et les difficultés influant sur les interventions du PAM, et mettra en lumière les incidences pour ce dernier. Ce point sera présenté au Conseil pour examen.

➤ *Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida (I)*

Ce rapport fera le point sur l'application de la politique du PAM en matière de lutte contre le VIH et le sida (WFP/EB.2/2010/4-A) dans le contexte de la poursuite de la transposition du traitement antirétroviral à une plus grande échelle. Il décrira également les succès obtenus récemment s'agissant d'intégrer l'alimentation et la nutrition dans les propositions concernant le VIH et la tuberculose présentées au Fonds mondial. Ce document sera présenté au Conseil pour information.

## **EB.2/2020 (16-20 novembre)**

➤ *Politique révisée en matière de protection humanitaire (A)*

Suite à la recommandation issue de l'évaluation de la politique du PAM en matière de protection humanitaire pour 2012-2017, le Secrétariat soumettra au Conseil, pour approbation, une politique révisée en matière de protection humanitaire.

➤ *Stratégie en matière de résilience (A) (à confirmer)*

Comme suite aux recommandations issues de l'évaluation stratégique de l'appui du PAM au renforcement de la résilience soumise au Conseil à sa première session ordinaire de 2019, le Secrétariat présentera au Conseil une stratégie en matière de résilience pour approbation.

➤ *Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (I)*

À sa deuxième session ordinaire de 2010, le Conseil a demandé au Secrétariat de rendre compte tous les ans de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, dans le cadre de la suite donnée au document intitulé "Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2009/11-C). Le rapport fera un tour d'horizon complet de la collaboration entre ces organismes et présentera les nouveaux domaines de collaboration, les nouvelles initiatives et les nouveaux partenariats concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

➤ *Recueil des politiques du PAM relatives au Plan stratégique (I)*

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a approuvé les recommandations figurant dans le Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). La recommandation d) établissait que les déclarations de politique générale du PAM devaient être codifiées dans un recueil. Conformément à ce qu'a demandé le Conseil en 2010, le recueil a été réaménagé afin de mettre l'accent sur les politiques relatives aux objectifs énoncés dans le Plan stratégique.

## **EB.1/2021 (22-26 février)**

➤ *Politique révisée en matière de problématique femmes-hommes (A)*

Une évaluation de la politique en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020) sera présentée au Conseil à sa session annuelle de 2020. Une version révisée de la politique, établie compte tenu des recommandations issues de l'évaluation et des résultats d'une analyse approfondie, lui sera soumise pour approbation.

➤ *Politique révisée de lutte contre la fraude et la corruption (A)*

La politique de lutte contre la fraude et la corruption actuellement en vigueur a été approuvée par le Conseil à sa session annuelle de 2015. Compte tenu de l'évolution récente du cadre de contrôle du PAM, une version révisée de la politique sera soumise au Conseil pour approbation.

**EB.A/2021 (21-25 juin)**

- *Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (E)*

Ce document offrira une vue d'ensemble du rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective pendant l'année écoulée, signalera les tendances et les difficultés influant sur les interventions du PAM, et mettra en lumière les incidences pour ce dernier. Ce point sera présenté au Conseil pour examen.

- *Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida (I)*

Ce rapport fera le point sur l'application de la politique du PAM en matière de lutte contre le VIH et le sida (WFP/EB.2/2010/4-A) dans le contexte de la poursuite de la transposition du traitement antirétroviral à une plus grande échelle. Il décrira également les succès obtenus récemment s'agissant d'intégrer l'alimentation et la nutrition dans les propositions concernant le VIH et la tuberculose présentées au Fonds mondial. Ce document sera présenté au Conseil pour information.

**EB.2/2021 (15-19 novembre)**

- *Plan stratégique du PAM pour 2022-2026 (A)*

Établi compte tenu des constatations issues de l'examen à mi-parcours du Plan stratégique pour 2017-2021, le Plan stratégique pour 2022-2026 permettra au PAM de définir sa contribution à la réalisation des objectifs, cibles et indicateurs pertinents du Programme de développement durable à l'horizon 2030. De plus, le nouveau Plan stratégique tiendra compte des possibilités qui s'offrent et s'attaquera aux nouvelles difficultés en faisant fond sur les enseignements tirés des évaluations et analyses des politiques, programmes et opérations, ainsi que des consultations tenues avec le Conseil et d'autres parties prenantes.

- *Politique révisée en matière d'alimentation scolaire (A)*

Compte tenu des recommandations issues de l'évaluation des effets de l'alimentation scolaire sur la faim et la nutrition qui sera présentée au Conseil à sa première session ordinaire de 2021, une version révisée de la politique en matière d'alimentation scolaire sera soumise au Conseil.

- *Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (I)*

À sa deuxième session ordinaire de 2010, le Conseil a demandé au Secrétariat de rendre compte tous les ans de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, dans le cadre de la suite donnée au document intitulé "Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2009/11-C). Le rapport fera un tour d'horizon complet de la collaboration entre ces organismes et présentera les nouveaux domaines de collaboration, les nouvelles initiatives et les nouveaux partenariats concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

- *Recueil des politiques du PAM relatives au Plan stratégique (I)*

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a approuvé les recommandations figurant dans le Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). La recommandation d) établissait que les déclarations de politique générale du PAM devaient être codifiées dans un recueil. Conformément à ce qu'a demandé le Conseil en 2010, le recueil a été réaménagé afin de mettre l'accent sur les politiques relatives aux objectifs énoncés dans le Plan stratégique.

## RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

S'agissant de tous les points indiqués dans cette section, le Conseil sera saisi, pour information, des observations et recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) et le Comité financier de la FAO.

### EB.A/2020 (29 juin-3 juillet)

➤ *Comptes annuels vérifiés de 2019 (A)*

Les Comptes annuels vérifiés présenteront un ensemble complet d'états financiers et de notes pour 2019. Ils comporteront également une analyse de l'Auditeur externe sur les états financiers, qui fournira au Secrétariat et au Conseil une évaluation indépendante des contrôles de gestion sur lesquels s'est fondé le Secrétariat pour établir les états financiers annuels. Ce point sera présenté au Conseil pour approbation.

➤ *Rapport annuel du Comité d'audit (E)*

À sa première session ordinaire de 2009, le Conseil a entériné la création du Comité d'audit du PAM, organe consultatif indépendant faisant rapport au Conseil et au Directeur exécutif. Le rapport annuel décrira les activités du Comité pendant la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020. Cette date de clôture coïncide avec la finalisation des états financiers annuels, l'une des premières priorités du Comité pendant la période considérée. Ce document sera présenté au Conseil pour examen.

➤ *Rapport annuel de l'Inspecteur général (E) et Note du Directeur exécutif (E)*

Conformément à l'article VI.2 b) viii) du Statut du PAM, le Conseil sera saisi du rapport de l'Inspecteur général sur les activités de contrôle.

Ce rapport, couvrant l'année 2019, étudiera, du point de vue de la supervision, la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles au PAM et offrira un aperçu des activités du Bureau de l'Inspecteur général, du Bureau de l'audit interne et du Bureau des inspections et des enquêtes. Ce rapport sera présenté en même temps qu'une Note du Directeur exécutif. Ces deux documents seront présentés au Conseil pour examen.

➤ *Rapports de l'Auditeur externe sur les questions de gestion (E) et réponses de la direction du PAM aux recommandations (E)*

Pour attirer l'attention sur les priorités arrêtées par le Conseil, l'Auditeur externe a retenu des domaines particulièrement importants pour ce qui est de l'efficacité et de l'efficience du fonctionnement du PAM ainsi que du niveau des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion se concentreront chacun sur un seul domaine. Conformément à ce qu'avait demandé le Conseil à sa session annuelle de 2008, la réponse du Secrétariat aux recommandations de l'Auditeur externe sera présentée en même temps que le rapport correspondant.

➤ *Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe (E)*

Ce rapport récapitulera les mesures prises par le Secrétariat pour mettre en œuvre les recommandations de l'Auditeur externe. Ce point sera présenté au Conseil pour examen.

➤ *Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1<sup>er</sup> janvier-31 décembre 2019) (E)*

Ce rapport portera sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate et du Mécanisme de financement anticipé, et couvrira la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.

➤ *Rapport du Directeur exécutif sur les contributions en produits ou en services et les réductions ou dérogations (article XIII.4 (h) du Règlement général) (I)*

Conformément à l'article XIII.4 (h) du Règlement général, ce document sera présenté au Conseil pour information et fera le point sur: i) les contributions en produits ou en services reçues de gouvernements de pays en développement, de pays en transition et d'autres donateurs non habituels; et ii) sur les réductions ou dérogations au recouvrement des coûts d'appui indirects pour les contributions en nature visant à couvrir les coûts d'appui directs d'une ou de plusieurs activités.

## **EB.2/2020 (16-20 novembre)**

➤ *Plan de gestion du PAM pour 2021-2023 (A)*

Le Conseil sera saisi, pour approbation, du Plan de gestion du PAM pour la période 2021-2023, y compris le budget du PAM pour 2021.

➤ *Procédure de sélection et de nomination de l'Auditeur externe du PAM pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2028 (A)*

Le mandat de l'Auditeur externe du PAM arrivera à échéance le 30 juin 2022 et ne peut être reconduit, en vertu de l'article 14.2 du Règlement financier. La nomination de l'Auditeur externe interviendra à l'issue d'une procédure de sélection sur appel d'offres qui débutera en 2021. Le document, soumis pour approbation, décrira la marche à suivre.

➤ *Plan de travail de l'Auditeur externe (I)*

Ce document exposera le plan de travail de l'Auditeur externe et renseignera de manière détaillée sur les activités d'audit prévues pour la période 2020-2021. Afin de fournir des services de qualité au PAM, l'Auditeur externe s'attache systématiquement à respecter les Normes internationales d'audit et à suivre des méthodes éprouvées. Le plan de travail prévoira un audit financier, des audits opérationnels et des audits de conformité, ainsi qu'un examen de la qualité et diverses évaluations.

## **EB.A/2021 (21-25 juin)**

➤ *Comptes annuels vérifiés de 2020 (A)*

Les Comptes annuels vérifiés présenteront un ensemble complet d'états financiers et de notes pour 2020. Ils comporteront également une analyse de l'Auditeur externe sur les états financiers, qui fournira au Secrétariat et au Conseil une évaluation indépendante des contrôles de gestion sur lesquels s'est fondé le Secrétariat pour établir les états financiers annuels. Ce document sera présenté au Conseil pour approbation.

➤ *Rapport annuel du Comité d'audit (E)*

À sa première session ordinaire de 2009, le Conseil a entériné la création du Comité d'audit du PAM, organe consultatif indépendant faisant rapport au Conseil et au Directeur exécutif. Le rapport annuel décrira les activités du Comité pendant la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021. Cette date de clôture coïncide avec la finalisation des états financiers annuels, l'une des premières priorités du Comité pendant la période considérée. Ce point sera présenté au Conseil pour examen.

➤ *Rapport annuel de l'Inspecteur général (E) et Note du Directeur exécutif (E)*

Conformément à l'article VI.2 b) viii) du Statut du PAM, le Conseil sera saisi du rapport de l'Inspecteur général sur les activités de contrôle.

Ce rapport, couvrant l'année 2020, étudiera, du point de vue de la supervision, la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles au PAM et offrira un aperçu des activités du Bureau de l'Inspecteur général, du Bureau de l'audit interne et du Bureau des inspections et des enquêtes. Ce rapport sera présenté en même temps qu'une Note du Directeur exécutif. Ces deux documents seront présentés au Conseil pour examen.

➤ *Rapports de l'Auditeur externe sur les questions de gestion (E) et réponses de la direction du PAM aux recommandations (E)*

Pour attirer l'attention sur les priorités arrêtées par le Conseil, l'Auditeur externe a retenu des domaines particulièrement importants pour ce qui est de l'efficacité et de l'efficience du fonctionnement du PAM ainsi que du niveau des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion se concentreront chacun sur un seul domaine. Conformément à ce qu'avait demandé le Conseil à sa session annuelle de 2008, la réponse du Secrétariat aux recommandations de l'Auditeur externe sera présentée en même temps que le rapport correspondant.

➤ *Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe (E)*

Ce rapport récapitulera les mesures prises par le Secrétariat pour mettre en œuvre les recommandations de l'Auditeur externe. Ce document sera présenté au Conseil pour examen.

- *Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1<sup>er</sup> janvier-31 décembre 2020) (A)*

Ce rapport portera sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate et du Mécanisme de financement anticipé, et couvrira la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020.
- *Rapport du Directeur exécutif sur les contributions en produits ou en services et les réductions ou dérogations (article XIII.4 (h) du Règlement général) (I)*

Conformément à l'article XIII.4 (h) du Règlement général, ce document sera présenté au Conseil pour information et fera le point sur: i) les contributions en produits ou en services reçues de gouvernements de pays en développement, de pays en transition et d'autres donateurs non habituels; et ii) sur les réductions ou dérogations au recouvrement des coûts d'appui indirects pour les contributions en nature visant à couvrir les coûts d'appui directs d'une ou de plusieurs activités.

## **EB.2/2021 (15-19 novembre)**

- *Plan de gestion du PAM pour 2022-2024 (A)*

Le Conseil sera saisi, pour approbation, du Plan de gestion du PAM pour la période 2022-2024, y compris le budget du PAM pour 2022.
- *Nomination de l'Auditeur externe du PAM pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2028 (A)*

Ce document présentera au Conseil, pour approbation, la recommandation du Groupe d'évaluation relative à la nomination de l'Auditeur externe du PAM pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2028.
- *Plan de travail de l'Auditeur externe (I)*

Ce document exposera le plan de travail de l'Auditeur externe et renseignera de manière détaillée sur les activités d'audit prévues pour la période 2021-2022. Afin de fournir des services de qualité au PAM, l'Auditeur externe s'attache systématiquement à respecter les Normes internationales d'audit et à suivre des méthodes éprouvées. Le plan de travail prévoira un audit financier, des audits opérationnels et des audits de conformité, ainsi qu'un examen de la qualité et diverses évaluations.

## **RAPPORTS D'ÉVALUATION**

Les documents d'évaluation présentés sous ce point de l'ordre du jour sont soumis au Conseil pour examen. Le Conseil est invité à prendre note des rapports d'évaluation et des tableaux correspondants qui résument les mesures prises par la direction pour donner suite aux recommandations.

## **EB.1/2020 (24-28 février)**

- *Rapport succinct de l'évaluation de la capacité du PAM à intervenir face aux situations d'urgence et réponse de la direction (E)*

Cette évaluation examinera l'incidence des systèmes et des procédures sur l'envergure, la couverture, la rapidité et la qualité des interventions du PAM, le rôle de la coordination et de l'approche sectorielle de l'aide humanitaire et l'activation ou la désactivation du mode intervention d'urgence.
- *Rapport succinct de l'évaluation de la stratégie du PAM en matière de personnel (2014), et réponse de la direction (E)*

Conformément à la disposition convenue préconisant d'évaluer les politiques du PAM dans un délai de quatre à six ans suivant leur approbation, cette évaluation examinera la qualité de la stratégie du PAM en matière de personnel, ses modalités d'exécution et ses résultats.

**EB.A/2020 (29 juin-3 juillet)**

- *Rapport annuel sur l'évaluation en 2019 et réponse de la direction (E)*

Le Rapport annuel sur l'évaluation donnera une vue d'ensemble des évaluations centralisées et décentralisées achevées, en cours ou prévues. Il examinera la performance de la fonction d'évaluation et soulignera les domaines auxquels il faudra prêter attention dans les années à venir.

- *Rapport succinct de l'évaluation de la politique en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020) et réponse de la direction (E)*

Conformément à la disposition convenue préconisant d'évaluer les politiques du PAM dans un délai de quatre à six ans suivant leur approbation, cette évaluation examinera la qualité de la politique en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020), ses modalités d'exécution et ses résultats.

- *Rapport succinct de l'évaluation du financement des activités du PAM et réponse de la direction (E)*

Cette évaluation examinera l'aptitude du PAM à disposer de ressources prévisibles et suffisantes, l'utilisation des fonds d'affectation spéciale, la mise en commun des fonds et les méthodes de mobilisation conjointe de fonds, ainsi que les partenariats avec les gouvernements et le secteur privé.

- *Synthèse des éléments factuels et des enseignements tirés des évaluations de politiques du PAM (2011-2019) (E)*

Cette synthèse comportera une analyse des constatations et des recommandations issues des évaluations de politiques du PAM conduites depuis 2011, l'objectif étant d'éclairer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques.

- *Point sur l'application des recommandations issues des évaluations (E)*

Ce document est le rapport annuel présenté au Conseil sur l'application des recommandations issues des évaluations. Il renseigne sur la façon dont les mesures prévues pour donner suite aux recommandations issues des évaluations ont été mises en œuvre par les divisions du Siège, les bureaux régionaux et les bureaux de pays.

**EB.2/2020 (16-20 novembre)**

- *Rapports succincts des évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction (E)*

Ces évaluations passeront en revue et analyseront toutes les activités du PAM indiquées dans les plans stratégiques de pays. Elles en évalueront la performance et les résultats et fourniront des éclairages qui permettront de prendre les décisions en connaissance de cause concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception et la mise en œuvre des programmes. Les constatations et les recommandations issues des évaluations aideront les bureaux de pays à élaborer les plans stratégiques de pays suivants et à exécuter les programmes. Les rapports succincts des évaluations des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires ci-après seront présentés:

- Bangladesh (2017-2020)
- Cameroun (2018-2020)
- République démocratique du Congo (2018-2020)
- Indonésie (2017-2020)
- Timor-Leste (2018-2020)

**EB.1/2021 (22-26 février)**

- *Rapport succinct de l'évaluation stratégique de la contribution de l'alimentation scolaire à la réalisation des objectifs de développement durable (E)*

Cette évaluation couvrira les activités menées par le PAM dans le domaine de l'alimentation scolaire entre janvier 2014 et décembre 2019, et s'attachera notamment à évaluer les moyens dont dispose le PAM en la matière et à comprendre ce dont il a besoin pour pouvoir appuyer efficacement

l'alimentation scolaire dans différents contextes nationaux tout en tirant parti des possibilités énoncées dans le Programme 2030. L'évaluation examinera également les résultats de la politique révisée de 2013 en matière d'alimentation scolaire à la lumière des objectifs de développement durable.

- *Rapport succinct de l'évaluation de la politique en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire et réponse de la direction*

Conformément à la disposition convenue préconisant d'évaluer les politiques du PAM dans un délai de quatre à six ans suivant leur approbation, cette évaluation examinera la qualité de la politique en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire approuvée par le Conseil à sa session annuelle de 2015, ses modalités d'exécution et ses résultats.

## **EB.A/2021 (21-25 juin)**

- *Rapport annuel sur l'évaluation en 2020 et réponse de la direction (E)*

Le Rapport annuel sur l'évaluation donnera une vue d'ensemble des évaluations centralisées et décentralisées achevées, en cours ou prévues. Il examinera la performance de la fonction d'évaluation et soulignera les domaines auxquels il faudra prêter attention dans les années à venir.

- *Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la République-Unie de Tanzanie et réponse de la direction (E)*

Cette évaluation passera en revue et analysera toutes les activités du PAM indiquées dans le plan stratégique de pays (2017-2021). Elle en évaluera la performance et les résultats et fournira des éclairages qui permettront de prendre les décisions en connaissance de cause concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception et la mise en œuvre des programmes. Les constatations et les recommandations issues de l'évaluation aideront le bureau de pays à élaborer le plan stratégique de pays suivant et à exécuter les programmes.

- *Point sur l'application des recommandations issues des évaluations (E)*

Ce document est le rapport annuel présenté au Conseil sur l'application des recommandations issues des évaluations. Il renseigne sur la façon dont les mesures prévues pour donner suite aux recommandations issues des évaluations ont été mises en œuvre par les divisions du Siège, les bureaux régionaux et les bureaux de pays.

## **EB.2/2021 (15-19 novembre)**

- *Rapports succincts des évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction (E)*

Ces évaluations passeront en revue et analyseront toutes les activités du PAM indiquées dans les plans stratégiques de pays. Elles en évalueront la performance et les résultats et fourniront des éclairages qui permettront de prendre les décisions en connaissance de cause concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception et la mise en œuvre des programmes. Les constatations et les recommandations issues des évaluations aideront les bureaux de pays à élaborer les plans stratégiques de pays suivants et à exécuter les programmes. Les rapports succincts des évaluations des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires ci-après seront présentés:

- Chine (2017-2021)
- Gambie (2019-2021)
- Honduras (2018-2021)
- Iran (République islamique d') (2018-2020)
- République populaire démocratique de Corée (2019-2021)
- République démocratique populaire lao (2017-2021)
- Liban (2018-2020)

- Maroc (2019–2021)
- Mozambique (2017–2021)
- République arabe syrienne (2019–2020)
- Zimbabwe (2017–2021)

## QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

### **EB.1/2020 (24-28 février)**

*Plans stratégiques de pays provisoires (A)*

Le Conseil sera saisi, pour approbation, du plan stratégique de pays provisoire ci-après:

- Togo (à confirmer)

### **EB.A/2020 (29 juin-3 juillet)**

*Plans stratégiques de pays (A)*

Le Conseil sera saisi, pour approbation, du plan stratégique de pays ci-après:

- Éthiopie

### **EB.2/2020 (16-20 novembre)**

*Plans stratégiques de pays (A)*

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des plans stratégiques de pays ci-après:

- Bangladesh
- Burundi
- Cameroun
- République centrafricaine\*
- Colombie
- Cuba
- République démocratique du Congo
- Indonésie
- Liban\*
- Timor-Leste

*Plans stratégiques de pays provisoires (A)*

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des plans stratégiques de pays provisoires ci-après:

- Iran (République islamique d')\*
- Libye\*
- Soudan du Sud\*
- République arabe syrienne\*
- Yémen\*

\* la possibilité de prolonger d'un an le PSP ou PSPP en vigueur est à l'étude

**EB.1/2021 (22-26 février)***Plans stratégiques de pays (A)*

Le calendrier de présentation de la nouvelle génération de plans stratégiques de pays et de plans stratégiques de pays provisoires à partir de la deuxième session ordinaire de 2020 est en train d'être revu; il sera régulièrement communiqué au Conseil par l'intermédiaire du Bureau

**EB.A/2021 (21-25 juin)***Plans stratégiques de pays (A)*

Le calendrier de présentation de la nouvelle génération de plans stratégiques de pays et de plans stratégiques de pays provisoires à partir de la deuxième session ordinaire de 2020 est en train d'être revu; il sera régulièrement communiqué au Conseil par l'intermédiaire du Bureau

**EB.2/2021 (15-19 novembre)***Plans stratégiques de pays (A)*

Le calendrier de présentation de la nouvelle génération de plans stratégiques de pays et de plans stratégiques de pays provisoires à partir de la deuxième session ordinaire de 2020 est en train d'être revu; il sera régulièrement communiqué au Conseil par l'intermédiaire du Bureau

## QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

**EB.1/2020 (24-28 février)**

➤ *Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2020-2021 (I)*

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une mise à jour du programme de travail du Conseil pour l'exercice biennal 2020-2021 sera présentée pour information.

**EB.A/2020 (29 juin-3 juillet)**

➤ *Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2020-2021 (I)*

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une mise à jour du programme de travail du Conseil pour l'exercice biennal 2020-2021 sera présentée pour information.

**EB.2/2020 (16-20 novembre)**

➤ *Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2021-2022 (A)*

En application de l'article III de son Règlement intérieur, le Conseil sera saisi, pour approbation, de son programme de travail pour l'exercice biennal 2021-2022.

**EB.1/2021 (22-26 février)**

➤ *Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2021-2022 (I)*

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une mise à jour du programme de travail du Conseil pour l'exercice biennal 2021-2022 sera présentée pour information.

### **EB.A/2021 (21-25 juin)**

➤ *Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2021-2022 (I)*

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une mise à jour du programme de travail du Conseil pour l'exercice biennal 2021-2022 sera présentée pour information.

### **EB.2/2021 (15-19 novembre)**

➤ *Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2022-2023 (A)*

En application de l'article III de son Règlement intérieur, le Conseil sera saisi, pour approbation, de son programme de travail pour l'exercice biennal 2022-2023.

## **QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION**

### **EB.1/2020 (24-28 février)**

➤ *Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E)*

Par sa décision 2002/EB.2/17, le Conseil a recommandé d'inclure les éléments suivants dans le document que lui présente chaque année le Secrétariat concernant les rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM:

- i) les observations du PAM sur les rapports du Corps commun d'inspection intéressant son travail reçus entre la présentation du document antérieur au Conseil et le 1<sup>er</sup> octobre 2019;
- ii) la liste des rapports du Corps commun d'inspection publiés pendant l'année; et
- iii) l'état d'avancement de l'application par le PAM des recommandations précédemment approuvées ou acceptées.

Conformément à l'usage au sein des conseils d'autres fonds et programmes, le Secrétariat présente chaque année pour examen au Conseil, à sa première session ordinaire, un rapport récapitulatif comportant les éléments énumérés ci-dessus.

### **EB.A/2020 (29 juin-3 juillet)**

➤ *Nomination d'un membre du Comité d'audit (A)*

Le premier mandat d'un membre du Comité d'audit arrivera à échéance le 29 juillet 2020. Le Conseil nommera un nouveau membre sur la base des recommandations formulées par le jury. Ce document sera présenté au Conseil pour approbation.

➤ *Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil*

Conformément à une procédure adoptée en 2012, les organismes représentatifs du personnel prendront la parole devant le Conseil pour évoquer des questions présentant un intérêt pour le PAM et son personnel.

➤ *Rapport sur les pertes globales pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 (I)*

Le Directeur exécutif présentera au Conseil, pour information, un rapport sur les pertes de produits alimentaires avant et après livraison subies dans les pays bénéficiaires.

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a "encouragé le Secrétariat à prendre toutes les mesures nécessaires afin de veiller à ce que les pertes soient encore réduites et d'obtenir le remboursement de la part des gouvernements qui, par négligence, avaient causé la perte de produits". Le rapport décrira les mesures prises par le PAM pour limiter au minimum les pertes avant et après livraison entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2019. Il fera expressément mention des pertes les plus importantes, tant en termes absolus qu'en coût net proportionnel.

➤ *Point sur l'achat de produits alimentaires (I)*

À sa première session ordinaire de 2006, le Conseil a demandé que le Secrétariat lui rende compte plus régulièrement des activités ayant trait à l'achat de produits alimentaires, afin de donner suite au document intitulé "Achats de produits alimentaires dans les pays en développement" (WFP/EB.1/2006/5-C). Ce rapport, soumis pour information, présentera: i) les statistiques relatives aux achats de produits alimentaires; ii) un bilan actualisé des capacités en matière d'achat de produits alimentaires; et iii) une analyse des interactions entre achats locaux, régionaux et internationaux. En application de l'article XII.4 du Règlement général, le rapport portera également sur l'utilisation des ressources en espèces sans restriction pour acheter des produits dans les pays en développement.

➤ *Rapport statistique sur la répartition du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) au 31 décembre 2019 (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un document qui rendra compte des effectifs du PAM au 31 décembre 2019. Ce rapport indiquera le nombre de fonctionnaires internationaux (cadre organique et catégories supérieures) titulaires d'un engagement de durée indéfinie, d'un engagement de caractère continu ou d'un contrat de durée déterminée (un an ou plus), ainsi que d'administrateurs auxiliaires et de Volontaires des Nations Unies participant aux activités du PAM. Il fournira aussi des statistiques sur la répartition géographique du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures).

➤ *Rapport sur la sécurité (I)*

À sa deuxième session ordinaire de 2007, le Conseil a demandé que les informations contenues dans le rapport du PAM sur la sécurité lui soient communiquées. Ce document présentera une analyse des principaux incidents ayant porté atteinte à la sécurité du personnel, des biens et des partenaires du PAM en 2019, ainsi que des données statistiques sur leur répartition géographique et les types de problèmes rencontrés.

## **EB.1/2021 (22-26 février)**

➤ *Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E)*

Par sa décision 2002/EB.2/17, le Conseil a recommandé d'inclure les éléments suivants dans le document que lui présente chaque année le Secrétariat concernant les rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM:

- i) les observations du PAM sur les rapports du Corps commun d'inspection intéressant son travail reçus entre la présentation du document antérieur au Conseil et le 1<sup>er</sup> octobre 2020;
- ii) la liste des rapports du Corps commun d'inspection publiés pendant l'année; et
- iii) l'état d'avancement de l'application par le PAM des recommandations précédemment approuvées ou acceptées.

Conformément à l'usage au sein des conseils d'autres fonds et programmes, le Secrétariat présente chaque année pour examen au Conseil, à sa première session ordinaire, un rapport récapitulatif comportant les éléments énumérés ci-dessus.

## **EB.A/2021 (21-25 juin)**

➤ *Nomination de trois membres du Comité d'audit (A)*

Le second mandat de trois membres du Comité d'audit arrivera à échéance le 14 novembre 2021. Le Conseil nommera trois nouveaux membres sur la base des recommandations formulées par le jury. Ce document sera présenté au Conseil pour approbation.

➤ *Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil*

Conformément à une procédure adoptée en 2012, les organismes représentatifs du personnel prendront la parole devant le Conseil pour évoquer des questions présentant un intérêt pour le PAM et son personnel.

➤ *Rapport sur les pertes globales pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 (I)*

Le Directeur exécutif présentera au Conseil, pour information, un rapport sur les pertes de produits alimentaires avant et après livraison subies dans les pays bénéficiaires.

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a "encouragé le Secrétariat à prendre toutes les mesures nécessaires afin de veiller à ce que les pertes soient encore réduites et d'obtenir le remboursement de la part des gouvernements qui, par négligence, avaient causé la perte de produits". Le rapport décrira les mesures prises par le PAM pour limiter au minimum les pertes avant et après livraison entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020. Il fera expressément mention des pertes les plus importantes, tant en termes absolus qu'en coût net proportionnel.

➤ *Point sur l'achat de produits alimentaires (I)*

À sa première session ordinaire de 2006, le Conseil a demandé que le Secrétariat lui rende compte plus régulièrement des activités ayant trait à l'achat de produits alimentaires, afin de donner suite au document intitulé "Achats de produits alimentaires dans les pays en développement" (WFP/EB.1/2006/5-C). Ce rapport, soumis pour information, présentera: i) les statistiques relatives aux achats de produits alimentaires; ii) un bilan actualisé des capacités en matière d'achat de produits alimentaires; et iii) une analyse des interactions entre achats locaux, régionaux et internationaux. En application de l'article XII.4 du Règlement général, le rapport portera également sur l'utilisation des ressources en espèces sans restriction pour acheter des produits dans les pays en développement.

➤ *Rapport statistique sur la répartition du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) au 31 décembre 2020 (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un document qui rendra compte des effectifs du PAM au 31 décembre 2020. Ce rapport indiquera le nombre de fonctionnaires internationaux (cadre organique et catégories supérieures) titulaires d'un engagement de durée indéfinie, d'un engagement de caractère continu ou d'un contrat de durée déterminée (un an ou plus), ainsi que d'administrateurs auxiliaires et de Volontaires des Nations Unies participant aux activités du PAM. Il fournira aussi des statistiques sur la répartition géographique du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures).

➤ *Rapport sur la sécurité (I)*

À sa deuxième session ordinaire de 2007, le Conseil a demandé que les informations contenues dans le rapport du PAM sur la sécurité lui soient communiquées. Ce document présentera une analyse des principaux incidents ayant porté atteinte à la sécurité du personnel, des biens et des partenaires du PAM en 2020, ainsi que des données statistiques sur leur répartition géographique et les types de problèmes rencontrés.

## QUESTIONS DIVERSES

### EB.1/2020 (24-28 février)

➤ *Désignation de cinq membres du Conseil d'administration devant siéger au jury chargé de désigner un membre du Comité d'audit (A)*

Le Conseil désignera cinq de ses membres devant siéger au jury qui procédera à la sélection d'un membre du Comité d'audit devant être nommés en 2020.

➤ *Mise à jour orale sur le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies*

Suite à la demande formulée par le Bureau, une mise à jour sur les opérations et les activités du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies sera présentée oralement au Conseil pour information.

**EB.A/2020 (29 juin-3 juillet)**

- *Rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM (I)*

Un rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM sera présenté au Conseil pour information.
- *Présentation orale sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)*

Un rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté oralement au Conseil pour information.
- *Présentation orale sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)*

Un rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté oralement au Conseil pour information.
- *Point sur le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies*

Suite à la demande formulée par le Bureau, un point sur les opérations et les activités du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies sera présenté au Conseil pour information.

**EB.2/2020 (16–20 novembre)**

- *Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)*

Un rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté au Conseil pour information.
- *Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)*

Un rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté au Conseil pour information.

**EB.1/2021 (22-26 février)**

- *Désignation de cinq membres du Conseil d'administration devant siéger au jury chargé de désigner trois membres du Comité d'audit (A)*

Le Conseil désignera cinq de ses membres devant siéger au jury qui procédera à la sélection des trois membres du Comité d'audit devant être nommés en 2021.
- *Rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM (I)*

Un rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM sera présenté au Conseil pour information.
- *Mise à jour orale sur le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies*

Suite à la demande formulée par le Bureau, une mise à jour sur les opérations et les activités du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies sera présentée oralement au Conseil pour information.

**EB.A/2021 (21-25 juin)**

- *Présentation orale sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)*

Un rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté oralement au Conseil pour information.

- *Présentation orale sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)*

Un rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté oralement au Conseil pour information.

- *Point sur le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies*

Suite à la demande formulée par le Bureau, un point sur les opérations et les activités du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies sera présenté au Conseil pour information.

### **EB.2/2021 (15-19 novembre)**

- *Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)*

Un rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté au Conseil pour information.

- *Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)*

Un rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté au Conseil pour information.

### Projet de calendrier des sessions des organes directeurs de la FAO, du FIDA et du PAM et des autres réunions importantes, 2020-2021

|                  | 2020                                |                                     | 2021   |   |
|------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--|---|
| <b>JANVIER</b>   |                                     |                                     |  |   |
| <b>FÉVRIER</b>   | 179 CF<br>FIDA/CG<br>35 APCR<br>PAM | 6-7<br>10-14<br>16-20<br>24-28      | FIDA/CG<br>PAM                                     | 15-19<br>22-26                            |
| <b>MARS</b>      | 35 NERC<br>110 CQCJ<br>31 ARC       | 2-4<br>16-18<br>23-27               | 18 CGRFA<br>112 CQCJ<br>181 CF<br>130 CP<br>166 CL | 1-5<br>8-10<br>22-26<br>22-26<br>29/3-2/4 |
| <b>AVRIL</b>     | INARC<br>FIDA/CA<br>36 LARC         | 6-10<br>20-24<br>27-29              | FIDA/CA  | 19-23                                     |
| <b>MAI</b>       | 32 ERC<br>179 CF<br>128 CP          | 5-7<br>18-22<br>18-22               | FIDA/CA  | 17-21                                     |
| <b>JUIN</b>      | 164 CL<br>25 COFO<br>PAM            | 8-12<br>22-26<br>29/6-3/7           | PAM  | 21-25                                     |
| <b>JUILLET</b>   | 43 CODEX<br>34 COFI                 | 6-11 (Rome)<br>13-17                | 44 CODEX<br>42 C<br>167 CL                         | 5-10 (Genève)<br>12-16<br>19              |
| <b>AOÛT</b>      |                                     |                                     |  |   |
| <b>SEPTEMBRE</b> | FIDA/CA<br>73 CCP<br>27 COAG        | 7-11<br>23-25<br>28/9-2/10          | FIDA/CA  | 13-17                                     |
| <b>OCTOBRE</b>   | 47 CSA<br>JMA<br>111 CQCJ           | 12-16<br>16 (vendredi)<br>26-28     | 48 CSA<br>JMA<br>113 CQCJ                          | 11-15<br>15 (vendredi)<br>25-27           |
| <b>NOVEMBRE</b>  | 180 CF<br>129 CP<br>PAM<br>165 CL   | 9-13<br>9-13<br>16-20<br>30/11-4/12 | 182 CF<br>131 CP<br>PAM<br>168 CL                  | 8-12<br>8-12<br>15-19<br>29/11-3/12       |
| <b>DÉCEMBRE</b>  | FIDA/CA                             | 7-11                                | FIDA/CA  | 13-17                                     |

|                   |                      |                   |                      |
|-------------------|----------------------|-------------------|----------------------|
| Pâques:           | 12 avril 2020        | Pâques:           | 4 avril 2021         |
| Pâques orthodoxe: | 19 avril 2020        | Pâques orthodoxe: | 2 mai 2021           |
| Ramadan:          | 24 avril-23 mai 2020 | Ramadan:          | 13 avril-12 mai 2021 |
| Eid al-Fitr:      | 24 mai 2020          | Eid al-Fitr:      | 13 mai 2021          |
| Eid al-Adha:      | 31 juillet 2020      | Eid al-Adha:      | 20 juillet 2021      |

|       |   |         |   |
|-------|---|---------|---|
| APRC  | Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique                          | CP      | Comité du programme   |
| ARC   | Conférence régionale pour l'Afrique                                       | CQCJ    | Comité des questions constitutionnelles et juridiques       |
| C     | Conférence  | CSA     | Comité de la sécurité alimentaire mondiale                  |
| CCP   | Comité des produits   | ERC     | Conférence régionale pour l'Europe                          |
| CF    | Comité financier  | FIDA/CA | Conseil d'administration du FIDA                            |
| CGRFA | Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture | FIDA/CG | Conseil des gouverneurs du FIDA                             |
| CL    | Conseil   | INARC   | Conférence régionale informelle pour l'Amérique du Nord     |
| COAG  | Comité de l'agriculture   | JMA     | Journée mondiale de l'alimentation                          |
| CODEX | Commission du Codex Alimentarius  | LARC    | Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes |
| COFI  | Comité des pêches   | NERC    | Conférence régionale pour le Proche-Orient                  |
| COFO  | Comité des forêts   | PAM     | Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial   |